

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CHRISTOPHE SIRUGUE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@_Bercy_

Paris, le 13 septembre 2016

N°031

Christophe SIRUGUE a reçu les élus du territoire de Belfort.

Suite à l'annonce de la direction d'Alstom de sa volonté de transférer une partie des activités du site de Belfort vers le site de Reichshoffen, le secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, Christophe SIRUGUE, a reçu lundi 12 septembre en fin d'après-midi les élus du territoire de Belfort, Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, M. Damien MESLOT, Député-Maire de Belfort, M. Cédric PERRIN, Sénateur du Territoire de Belfort, M. Michel ZUMKELLER, Député du Territoire de Belfort et M. Florian BOUQUET, Président du Conseil Départemental du Territoire de Belfort.

Les élus ont fait part de leurs fortes inquiétudes pour les emplois et le devenir de ce site industriel. Christophe SIRUGUE leur a confirmé la mobilisation du Gouvernement et a réaffirmé sa volonté de travailler avec l'ensemble des parties prenantes pour maintenir l'activité ferroviaire du site de Belfort

Cette réunion de travail s'inscrit dans une démarche de concertation et de mobilisation collective voulue par Christophe SIRUGUE. Elle se poursuivra par une réunion avec les organisations syndicales mardi 13 septembre.

Il a déclaré : « Le territoire de Belfort possède une riche histoire industrielle et des compétences ferroviaires reconnues. Avec les élus, les organisations syndicales que je recevrai ce mardi 13 septembre et la direction d'Alstom, nous devons travailler à un projet industriel qui préserve l'activité ferroviaire à Belfort. J'accorderai une attention particulière à l'emploi industriel à Belfort, qui concourt à l'excellence de la filière ferroviaire française.»

Contacts presse

Cabinet de Michel SAPIN
Cabinet de Christophe SIRUGUE

01 53 18 41 13 01 53 18 45 13 sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr

